

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 49 (1969)
Heft: 3: Liaisons routières

Vorwort: Introduction
Autor: Tschudi, H.P.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INTRODUCTION

PRÉFACE



Initiative heureuse que celle de la Revue économique franco-suisse de consacrer un cahier spécial aux liaisons routières entre la France et notre pays. L'histoire de ces communications nous reporte aux époques lointaines des premiers contacts et échanges entre les peuples transjurans et cisjurans. Les passages de la frontière ont été tracés par la géographie. Là où il y a les voies les plus praticables se trouvent aussi les deux villes frontière de Bâle et de Genève, véritables plaques tournantes du trafic des personnes et des marchandises, mais également centres de coopération culturelle entre nos deux peuples unis par les liens d'une étroite amitié. Entre ces deux pôles s'étend le Jura, qui n'offre qu'un nombre restreint de bonnes routes carrossables, dont l'histoire nous enseigne qu'elles furent elles aussi parcourues depuis toujours.

Alors même que le réseau routier qui s'étend de part et d'autre de la frontière correspond aux données de la nature et à l'histoire, il reste de nombreux et urgents problèmes à résoudre. Le touriste parti de la région parisienne ou du centre de la France et voulant se rendre en Suisse, s'en rend bien compte en ne trouvant sur sa carte aucune route qui présente d'emblée des avantages particuliers. Cela est dû non seulement au fait que pour de vastes zones le chemin le plus court passe par le Jura, alors que les routes d'approche principales passent par les villes de Bâle et de Genève situées aux deux extrémités de la chaîne du Jura, mais également à ce que même ces grands passages de frontière internationaux, et en partie aussi leurs voies d'accès, n'ont pas encore été aménagés conformément à leur importance.

Il incombe aux deux pays d'étudier les problèmes résultant de cette situation et d'élaborer des solutions qui répondent à toutes les exigences. Les nouvelles voies de communication devront simultanément profiter au trafic motorisé à longues distances et assumer des fonctions d'ordre régional, voire local, compte tenu de l'étroite interdépendance des divers réseaux routiers dans les régions étriquées de Bâle et de Genève.

Les organes techniques de Paris et de Berne, qui ont toujours entretenu des relations amicales, collaborent pour résoudre les problèmes esquissés. Ils auront l'appui des autorités des départements français et des cantons suisses intéressés. La tâche étant dans son ensemble définie par la politique routière des deux pays voisins, nous avons l'obligation de rechercher les solutions les meilleures, tant du point de vue technique que de la rentabilité, et de les réaliser au plus tôt. Des routes suffisantes n'ont pas une importance uniquement économique. Elles facilitent aussi les relations culturelles et contribuent ainsi à resserrer les liens d'amitié traditionnels entre la France et la Suisse.

H. P. TSCHUDI
Conseiller fédéral